

# Saison 2021 / 2022

## Fiche d'inscription



COVID 19

L'accès aux séances est conditionné par la présentation **OBLIGATOIRE** du **PASS SANITAIRE**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TELEPHONE : .....

EMAIL : .....@.....

DATE DE NAISSANCE : .../.../.....

Cours suivi : .....

Paiement en 3 fois : 1<sup>er</sup> règlement ..... € et 2 x ..... €

à l'ordre de la GV Lévigac

Je cède à l'association GV Lévigac mon droit à l'image

### Remise de votre inscription

- Fiche d'inscription complétée et signée
- 3 chèques pour le paiement de la cotisation
- Certificat médical ou attestation « questionnaire de santé »

### Certificat médical

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise de licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».

OU

**CERTIFICAT MÉDICAL**, de non contre-indication à la pratique d'activité physique en salle (daté de moins de 3 mois) → pour les nouveaux adhérents

→ pour les adhérents dont le certificat est arrivé à échéance (validité : 3 ans. Un mail vous a été envoyé si vous êtes concerné)

**QUESTIONNAIRE DE SANTÉ** : répondre aux questions et retourner le volet rempli, daté et signé → pour les adhérents ayant fourni un **certificat médical en 2019, 2020 ou 2021**

Saison 2021/2022



Jour	Lieu	Horaires	Activité	Instructeur
LUNDI	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	9h15 10h15	Gym tonique	Valérie
	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	10h20 11h20	Gym douce de maintien	Valérie
	LESSERRE-PRADERE Salle du Temps Libre	19h30 20h30	Gym tonique	Marie-Laure
MARDI	LESSERRE-PRADERE Salle du Temps Libre	10h 11h	Gym d'entretien	Marie-Laure
	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	14h 15h	COURS ANNULÉS CETTE SAISON Gym Senior Adaptée	Valérie
	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	20h 21h	Aéro Move	Marie-Laure
MERCREDI	LÉVIGNAC Salle Polyvalente	18h00→19h00 19h00→20h00	Gym douce / Pilates	Virginie
	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	20h15 21h15	Gym tonique / Stretching	Virginie
JEUDI	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	9h15 10h15	Gym tonique	Valérie
	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	10h20 11h20	Gym sénior	Valérie
	LÉVIGNAC Salle Argyle Lavat	20h30 21h30	Gym douce / Pilates / Stretching	Christine
NOUVEAU SAMEDI	LÉVIGNAC Forêt Bouconne	10h30→12h	Marche Nordique	Natacha



### Contacts

Laure : 06 75 68 92 50

Isabelle : 06 88 24 29 73

Courriel : gymvolontaire-031059@epgv.fr

[www.gvlevignac.com](http://www.gvlevignac.com)



## Inscription et Tarifs

**INSCRIPTIONS :** Journée des associations  
**28 août** | **11 septembre**  
 Lasserre-Pradère | Lévignac  
 → **13 septembre :** Reprise des cours

Les inscriptions sont admises à toutes périodes de la saison sportive de septembre 2021 à juin 2022, les tarifs sont dégressifs en fonction de la date d'inscription trimestrielle, le forfait donne accès à toutes les heures de cours hebdomadaires, l'adhérent peut ainsi participer au(x) cours de son choix.

**PAIEMENT EN 3 FOIS? → 1 chèque par trimestre, remis à l'inscription**  
 1<sup>er</sup> trimestre : encaissé à l'inscription (licence + cours)  
 2<sup>e</sup> trimestre : encaissé en janvier (cours)  
 3<sup>e</sup> trimestre : encaissé en avril (cours)

Cotisations

Saison 2021/2022

- **FORFAIT<sup>1</sup> de septembre à juin :** ..... **185 €**  
 1 chèque de 85 € + 2 chèques de 50 €  
**Tarif préférentiel : 165 €**  
 (Couples, familles, chômeurs, RSA, étudiants et - de 18 ans sur justificatif)  
 1 chèque de 85 € + 2 chèques de 40 €
- **FORFAIT\* de janvier à juin :** ..... **140 €**  
 1 chèque de 85 € + 1 chèque de 55 €  
 Tarif préférentiel : 120 € (Couples, familles, chômeurs, RSA, étudiants et - de 18 ans sur justificatif) 1 chèque de 80 € + 1 chèque de 40 €
- **FORFAIT\* de Pâques à juin :** ..... **93 €**  
 Tarif préférentiel : 73 € (Couples, familles, chômeurs, RSA, étudiants et - de 18 ans sur justificatif)
- **Tarif un seul cours :**  
 Lasserre, **Gym d'entretien**, le mardi à 10h ..... **138 €**  
 Lévignac, **Gym Senior Adaptée**, le mardi à 14h ..... **138 €**  
 1 chèque de 64 € + 2 chèques de 37 €
- **Tarif Marche Nordique**  
**Licencié GV, supplément** ..... **60 €**  
 → **soit 245 € avec le Forfait gym :** 1 chèque de 105 € + 2 chèques de 70 €  
**Non licencié GV** ..... **100 €**  
 1 chèque de 52 € + 2 chèques de 24 €

[www.gvlevignac.com](http://www.gvlevignac.com)

→ Chèques ANCV acceptés

<sup>1</sup>Le prix des forfaits prend en compte la licence annuelle obligatoire à la FFEPGV qui est de 27 €.  
<sup>2</sup> En cas de suspension des cours, les chèques ne seront pas encaissés



## Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en oeuvre du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2021/2022. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

## Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur notre site : [www.gvlevignac.com](http://www.gvlevignac.com) ou sur simple demande par mail auprès d'un membre du bureau.

## Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

## Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [gymvolontaire-031059@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-031059@epgv.fr) ou un courrier à l'adresse de l'association.

## Protocole sanitaire COVID 19

Un document concernant les "Note d'information au pratiquants sur la reprise des activités sportives en club : août 2021" reçu par mail ou consultable sur notre site [www.gvlevignac.com](http://www.gvlevignac.com) vous informe des conditions proposées au sein de votre club.

**J'ai bien pris connaissance :** de l'obligation de fournir un certificat médical, des conditions d'assurance, des Statuts et du Règlement intérieur, du Règlement général sur la protection des données personnelles ainsi que du Protocole sanitaire COVID 19.

**Date :** ..... **Signature :** .....

CONDITIONS D'ADHÉSION

GV Lévignac - Fiche d'inscription - Saison 2021 / 2022